



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

JUILLET 2024



 **Joël Simard**

Infos communautaires	2
Infos - Incendie	9
Infos - F.A.D.O.Q.	11
Avis - Travaux publics	13
Événements	17
Conseil municipal	19

INFO COMMUNAUTAIRE



CAFÉ DU DOMAINE

Le café du Domaine à Liguori, c'est un petit lieu chaleureux où l'on sert des boissons chaudes et froides spécialisées en plus d'une offre de restauration simple et conviviale. En phase avec la mission de la coopérative, le café du Domaine à Liguori maximise les efforts afin d'assurer un approvisionnement en circuit court, permettant d'encourager une économie locale et plus durable.

C'est ainsi que vous pourrez vous procurer des boissons et aliments confectionnés à partir des producteurs bien de chez nous!

Ouvert du mercredi au dimanche de 7h30 à 20h00 ainsi que le lundi et mardi de 8h00 à 17h00



MARCHÉ PUBLIC

Tous les jeudis de 16h à 19h entre le 27 juin et le 10 octobre 2024, venez profiter de cette troisième édition du marché public de Petite-Rivière.

Installé au Domaine à Liguori situé au 1300 rue Principale à Petite-Rivière-Saint-François. On peut y trouver fruits, légumes, produits agroalimentaires, artisanat, etc. avec des producteurs et exposants variés durant ces 16 semaines.

S'il y a des gens intéressés à exposer durant la saison, que ce soit une ou plusieurs fois, ils sont invités à communiquer avec nous!

Pour toutes questions ou commentaires, veuillez vous adresser à Léa

418-632-5653

info@laffluent.com



DOMAINE À LIGUORI - MUR D'ESCALADE

C'est parti pour la saison d'escalade sur roche à Petite-Rivière-Saint-François!

Depuis le 5 juillet dernier, les activités d'initiation à l'escalade sur roche sont reparties ! Il s'agit d'une activité parfaite pour les familles ou pour les personnes désirant prendre un premier contact avec l'escalade sur des petites parois rocheuses.

Réservez votre activité dès maintenant!

<https://www.laffluent.com/initiation-escalade-rocher>

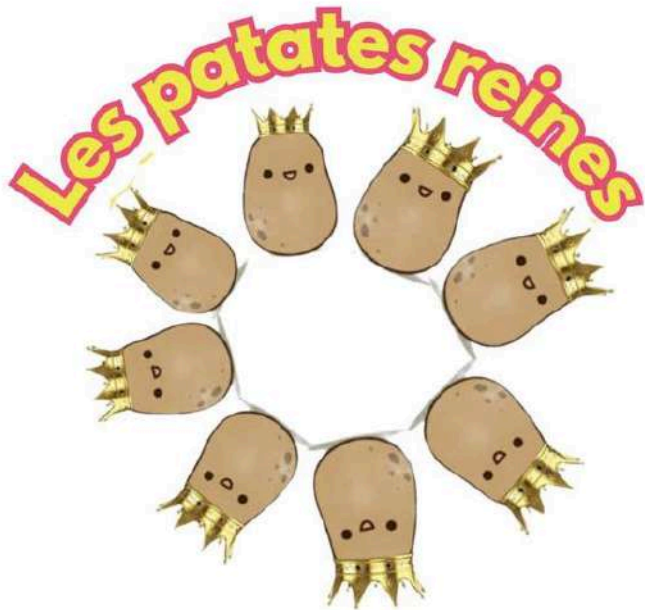


L'agence de sécurité S3-K9 patrouille sur le territoire de Petite-Rivière Saint-François toutes les fins de semaine, les vendredis et samedis de 22h à 3h00

Pour signaler un agissement non conforme au règlement 630 sur la qualité de vie :

COMPOSEZ LE 418.808.9566

Mini-Coop Petite- Rivière-Saint-François



Services

Désherber



13\$/h par personne

Corder du bois



14\$/h par personne

Nettoyage de
bac de poubelle



20\$ par bac et 35\$
pour deux bacs

Peinture extérieure



13,50\$/h par
personne

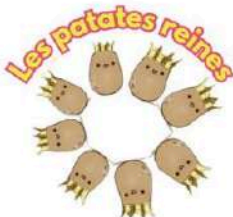
Entretien ménager
(intérieur et extérieur)



14\$/h par personne

Lavage de
voiture intérieur

35\$ pour une voiture 5
passagers et 45/ pour
une voiture 6
passagers et +



Pour nous contacter :



abouchardforum@gmail.com

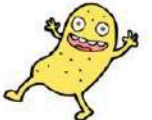


418-240-6177



Maison des jeunes Le
Repère de PRSF

Pour toutes
autres
demandes de
service,
veuillez-nous
contacter ! Il
nous fera
plaisir de
répondre à vos
besoins !



INFO COMMUNAUTAIRE

L'Expo du
Plateau des Arts

Petite-Rivière-Saint-François

SYMPOSIUM D'ARTS VISUELS

De la tradition à la modernité

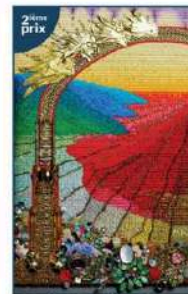
**SITE DU CHALET GABRIELLE-ROY
16, 17, 18 AOÛT 2024**

La chance de vous
procurer une œuvre
originale d'un artiste de
Charlevoix!

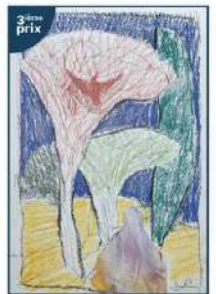
Billets de tirage en vente à la
Coop l'Affluent ou en ligne à
www.exoplateau.com/tirage



Guy Paquet
Un printemps déboussolant
Huile sur toile 24 X 16 po
(valeur de 3000\$)



Marie-Renée Otis
La grande arche
Broderie d'art 5,5 X 8,5 po
(valeur de 1600\$)



Jimmy Perron
Haut en couleurs
Techniques mixtes 10 X 14 po
(valeur de 1000\$)

Tirage de 3 œuvres originales au profit de L'Expo du Plateau des Arts.

Le tirage aura lieu sur le site du Chalet Gabrielle-Roy,
1 rue Émile Gagné, Petite-Rivière-Saint-François, le 18 août 2024 à 15h.
700 billets imprimés numérotés de 1 à 700.

Le prix pourra être réclamé à L'Expo du Plateau des Arts au plus tard le 18 septembre 2024 par courriel à exoplateau@gmail.com
LES RÈGLES DU CONOURS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE EXOPLATEAU.COM ET SUR LE LIEU DU TIRAGE.

10\$

RACJ licence no2613

000

LES ARTISTES DE LA 4E ÉDITION

ISABELLE BOUCHARD - IB / RÉJEANNE BOUCHARD / ROMUALD BOUCHARD /
RICHARD BOYER / BRIGITTE GALIPEAU - BGALI / PAULE GENEST / CHERYL
GRANT / SUZANNE LAPOINTE / ANNETTE LAVOIE / LINDA LAVOIE / CLAUDE
LÉPINE / SYLVIE MILMAN / **MARIE-RENÉE OTIS - PRÉSIDENTE D'HONNEUR** /
GUY PAQUET - INVITÉ SPÉCIAL / DENIS REID / ANNIE RODRIGUE / FRANÇOIS
THERRIEN / SUZANNE TREMBLAY / SYLVIE TREMBLAY - VI / RODICA VINCA

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

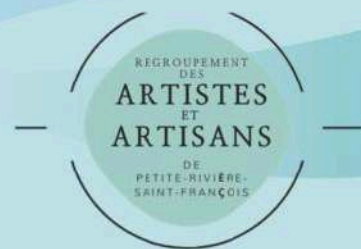


PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



CONSULTEZ NOTRE SITE WEB POUR VOIR TOUS NOS GÉNÉREUX PARTENAIRES

INFO COMMUNAUTAIRE



L'Expo du Plateau des Arts prépare sa quatrième édition!

Une fin de semaine de rencontres artistiques et culturelles chez nous.

À nous d'en profiter et de faire rayonner notre village!

2 chapiteaux : les arts visuels et le patrimoine culturel!

Sous la présidence d'honneur de **Mme Marie-Renée Otis** et de notre invité spécial **M. Guy Paquet**.

BIENVENUE AUX BÉNÉVOLES les 16-17 et 18 août prochain.

Nous nous préparons depuis des mois déjà. **Joignez-vous à notre équipe!** Nous avons besoin de votre dynamisme et votre bonne humeur : à l'aménagement des chapiteaux, à l'accueil, à l'installation des artistes, au vernissage, à l'accueil des visiteurs, pour veiller à la salubrité des lieux et à la gestion du stationnement entre autres!

Merci de faire part de vos disponibilités à notre responsable Fernand Sauriol par courriel : fernand_sauriol@hotmail.com

Jus et collation sur place		* dîner gratuit si journée complète			Notes
Vendredi : 16 août.	9h 13h	13h À 17h	9h à 17h *		
Samedi : 17 août.	10h À 13h	13h à 16h	10h À 16h*	17h souper infos à venir	
Dimanche : 18 août	10h À 13h	13h à 16h	10h À 16h *		
Nom :					
Téléphone :					

Cordialement,

Le comité organisateur de L'Expo du Plateau des Arts

Léa Landry-Massicotte, Linda Lavoie, Mireille Pélissier-Simard, Sylvie Lussier, Sylvie Tremblay

Consultez notre page FB et notre site web!

<https://www.facebook.com/lexpoduplateauesarts>

expoplateau.com

MERCI!

INFO COMMUNAUTAIRE



Projet Nouveaux Horizons pour les Aînés : RÉCUPÉRER, S'AMUSER ET EMBELLIR!

Le Regroupement des Artistes et Artisans de Petite-Rivière-Saint-François vous invite à venir déambuler dans le village. Des bancs fabriqués à partir de planches à neige recyclées ont été installés à différents endroits :

- **Dominique Maltais a fait don de 2 planches autographiées. Ce banc est installé sur la rue du Quai.**
- **Les ados ont peint leur banc qui est à l'entrée de la Maison des Jeunes.**
- **Au casse-croûte : Linda Lavoie a créé le siège et Annette Lavoie a fait le dossier.**
- **À l'entrée de la salle municipale, Sylvie Tremblay a peint le siège, tandis que les sœurs Suzanne et Dominique Tremblay ont peint le dossier.**
- **Au parc devant le chalet de Gabrielle Roy, Isabelle Bouchard a créé le banc en entier.**
- **À l'école St-François, les enfants du camp de jour ont fait leur banc. Le dossier est en processus de restauration.**

Cette œuvre communautaire a impliqué des citoyens de Petite-Rivière-St-François et contribue à embellir le village. Découvrez les thèmes que les artistes ont imaginé!

Une belle occasion de venir vous promener en famille et entre amis!

Merci spécial aux artistes

Merci aux bénévoles du Regroupement qui ont accompagné les enfants et les ados pour leurs projets, à l'ébéniste Lucien Lajoie, de l'entreprise: 'Le bois qui parle' qui a fabriqué les structures des bancs. Nous remercions la municipalité pour leur implication.





Quelle quantité d'eau est-elle dépensée dans votre maison ?

Pensez à la quantité utilisée dans une seule journée avec la lessive, la vaisselle, la piscine, l'arrosage des plantes, les douches...vous verrez que la liste est longue et les chiffres bondissent !

Découvrez en famille comment devenir un capitaine de l'eau en embarquant dans les aventures de Fantastik'eau! Une trousse en ligne qui rassemble **une panoplie d'activités ludiques** sur la consommation d'eau potable. Fantastik'eau ! présente des bricolages et des expériences scientifiques faciles à faire de la maison pour devenir **un pro de l'eau et adopter tous ensemble de meilleurs gestes** pour une consommation responsable de la ressource !

Cet outil a été développé par le Centre d'interprétation de l'eau avec le soutien financier du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

Lien vers les activités Fantastik'eau! :
<https://cieau.org/fantastikeau-maison/>



OFFRE D'EMPLOI



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



RDS

La municipalité est à la recherche de personnel pour le championnat provincial de Dek Hockey qui se tiendra les fins de semaine du 6-7-8, 13-14-15 et 20-21-22 septembre.

**Équipe dynamique
Ambiance amicale
Repas fournis
Collations et rafraichissements inclus
Travail à votre rythme
Quart de jour ou de soir selon votre convenance
Plaisir assuré !**

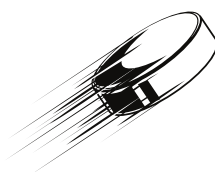


Postes disponibles :



Entretien du site

Préposé au stationnement



Pour postuler :

Roxanne Dufour

rdufour@petiteriviere.com

418.760.1050 x 6103



SERVICE INCENDIE

Le service incendie tient à vous mentionner qu'il est **STRICTEMENT** interdit d'allumer des feux à ciel ouvert. Il en va de la sécurité de tous les citoyens.

Les feux de branchages et les feux d'herbe, alimentés par le vent, sont plus propices à la propagation et à la perte de contrôle. De graves incidents peuvent alors survenir.

Le service incendie compte sur votre habituelle collaboration !



Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ?

Un feu à ciel ouvert se définit comme tout feu qui brûle ou qui pourrait se propager librement en produisant des étincelles. Les feux d'artifice sont inclus dans cette définition.

FEUX D'ARTIFICE INTERDITS



Aux membres de la FADOQ nés en JUILLET

*Joyeux
Anniversaire*

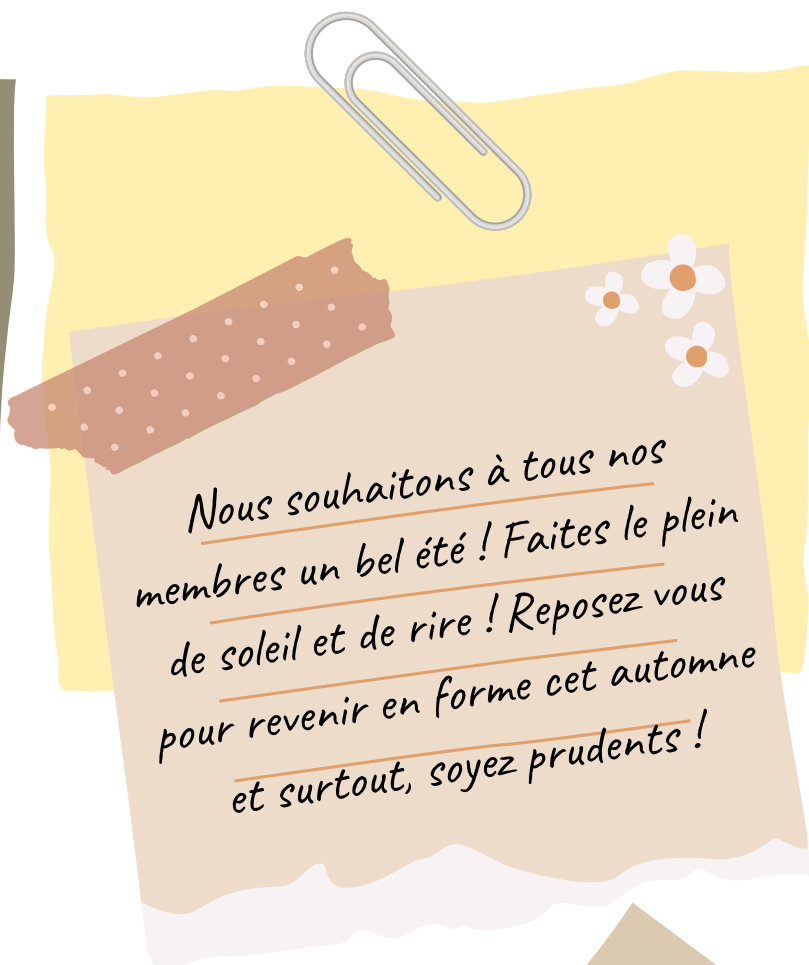
- 04 Étienne Racine
- 06 Gilles Lavoie
- 07 Hervé Côté
- 22 Fernande Bouchard
- 25 Nancy Giroux
- 29 Gaétane Bouchard



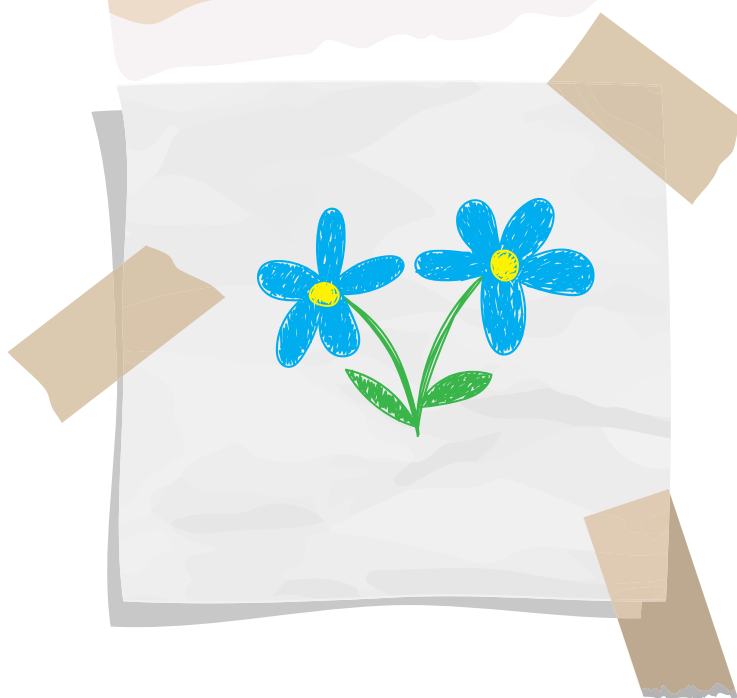
Aux membres de la FADOQ nés en AOÛT



- 08 Jean-Guy Bouchard
- 09 Normand Émond
- 11 Francine Dufour
- 16 Simon Simard
- 25 Éliette Côté
- 26 Martin Côté
- 30 Rachel Lavoie
- 31 Pierre Demers



*Nous souhaitons à tous nos
membres un bel été ! Faites le plein
de soleil et de rire ! Reposez vous
pour revenir en forme cet automne
et surtout, soyez prudents !*



*Tous les soirs de beau temps en semaine
nous vous attendons au terrain de
pétanque. Le tout dans une ambiance
conviviale*

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

> CALENDRIER DE COLLECTE

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES : MARDI
RECYCLAGE : MERCREDI
COMPOST : JEUDI

AOÛT

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

RÉSIDUS VERTS 

Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS

Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Matières non admises: pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2024

JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES :
MARDI**

**RECYCLAGE :
MERCREDI**

**COMPOST :
JEUDI**

**COLLECTE REPORTÉE
AU LENDEMAIN**

GUIDE DU TRI

Déchets

Le plastique sans logo,
les matières mélangées
et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de
cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

Les contenants, emballages
et imprimés en papier,
carton, métal, verre ou
plastique AVEC LOGO.

IMPORTANT Déposer les
matières en vrac dans le bac.



Compost

Les résidus de cuisine,
de jardin et le papier et
le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les
matières en vrac dans le
bac ou dans des sacs en
papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

FÉVRIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	

MARS

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

AVRIL

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

MAI

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JUIN

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

JUILLET

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AOÛT

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

MRC de Charlevoix

mrccharlevoix.ca • 418-435-2639 poste 6012 • gmr@mrccharlevoix.ca • MRC de Charlevoix



COLLECTES SPÉCIALES

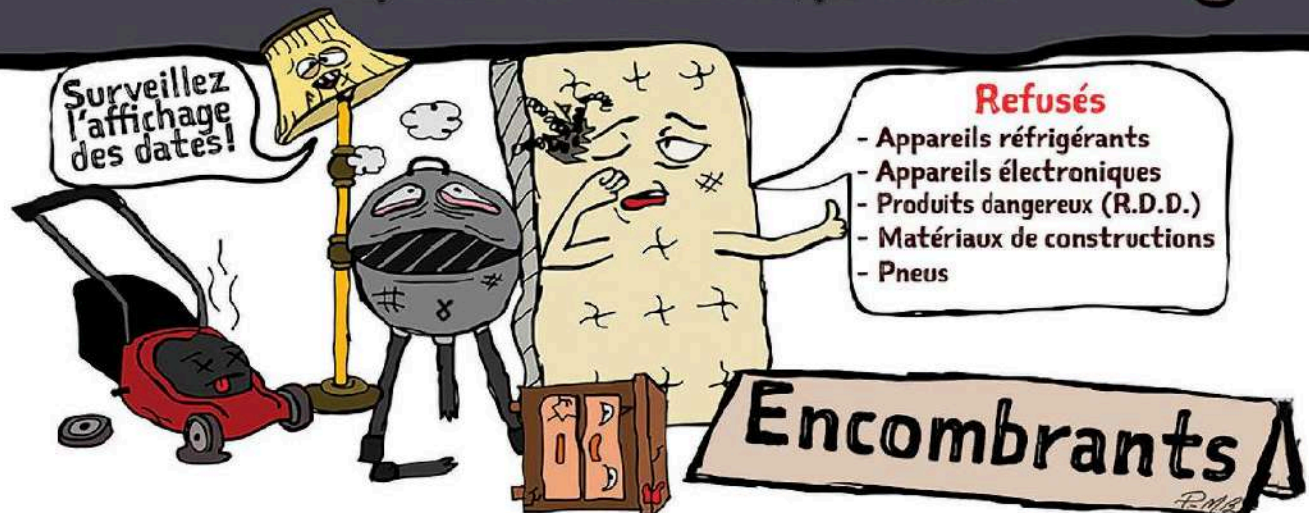


NOUVEAUTÉ 2024 ENCOMBRANTS / RÉSIDUS VERTS Maintenant (sur réservation)

Inscrivez-vous via notre formulaire à l'adresse suivante :
mrccharlevoix.ca/mrc/gestion_des_matières_residuelles

Courriel : gmr@mrccharlevoix.ca

Téléphone : 418-435-2639, poste 6012





RAPPEL : Utilisation de l'eau potable

Le temps chaud est désormais bien installé au village, il est donc d'actualité de faire un rappel sur l'utilisation de l'eau potable intérieure et extérieure. À Petite-Rivière, il n'y a pas de compteur d'eau comme dans plusieurs municipalités au Québec. C'est une chance que nous avons ! Il ne faudrait alors pas abuser de ce service !

Voici des extraits du règlement no 632 régissant l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

7. - UTILISATION INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

7.3 - Période d'arrosage des pelouses



Il est défendu, entre le 1er mai et le 1er octobre de se servir de tout type d'arrosage pour arroser pelouses, jardins, trottoirs, rue ou autres endroits en faisant usage de l'eau du système d'aqueduc, sauf entre 5 h et 8 h et entre 19 h et 22 h les journées paires du calendrier pour les numéros civiques pairs et les journées impaires de du calendrier pour les numéros civiques impairs.

7.4 - Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues à l'article 7.3 une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou ou d'installation de gazon en plaque.

7.6 - Piscine et spa



Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau du réseau de distribution à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

7.7 - Véhicules, entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau, relié au réseau de distribution, équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pendant la période d'utilisation.



ÉVÉNEMENTS

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
27	1	2	3	4	5	6	7
28	8	9 • SÉANCE DU CONSEIL	10	11 • Marché Public - 16:00 à 19:00	12	13	14 Fête nationale
29	15	16	17	18 • Marché Public - 16:00 à 19:00	19	20	21
30	22	23	24	25 • Marché Public - 16:00 à 19:00	26	27	28
31	29	30	31				

ÉVÉNEMENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 • Marché Public - 16:00 à 19:00	2	3	4
5	6	7	8 • Marché Public - 16:00 à 19:00	9	10	11
12	13 • SÉANCE DU CONSEIL	14	15 - Assomption • Marché Public - 16:00 à 19:00	16 • Expo du Plateau des Arts	17 • Expo du Plateau des Arts	18 • Expo du Plateau des Arts
19	20	21	22 • Marché Public - 16:00 à 19:00	23	24	25
26	27	28	29 • Marché Public - 16:00 à 19:00	30	31	

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François adopte le règlement no 740 et dépose le projet de règlement no 743

Le conseil municipal autorise le directeur général et à greffière-trésorière adjointe à assister à la formation de l'ADMQ – section Québec 2024;

Le conseil municipal assumera les coûts reliés à l'inscription au montant de 200 \$, le remboursement des frais de déplacement, de l'hébergement et des repas.

Le conseil municipal accepte le versement au montant de 3 000 \$ à l'école St-François pour le projet Études-Ski.

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François donne mandat des services professionnels au consortium piloté par Quinzhee/Proulx-Savard pour un montant de 351 067 \$, plus les taxes applicables pour le mandat du bâtiment multifonctionnel du PRACIM.

Le conseil municipal mettra en vente les équipements publics suivants :

Niveleuse VOLVO, prix plancher : 15 000.00 \$

Lame à neige MÉTAL PLESS, prix plancher : 20 000.00 \$.

La municipalité participera au Programme de Supplément au Loyer pour le projet de construction de Résidence P'tite Rivière à Petite-Rivière-Saint-François, en acceptant de s'engager dans une proportion de 10 % pendant les cinq (5) premières années, pour au moins 50 % des unités de logement prévues au projet et jusqu'à concurrence du nombre d'unités maximal prévues à l'intérieur de la convention d'exploitation.

Le conseil municipal nomme officiellement madame Vivianne De Bock et monsieur Bernard Duchesne a titre de membre du comité organisationnel des Fêtes du 350ième.

Le conseil municipal accepte d'avancer les fonds nécessaires au paiement du salaire et des charges sociales à Accès Petite-Rivière, pour un montant de 10 000\$.



CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité de nos
règlements municipaux sur le
site internet de la municipalité
au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également
les comptes rendus des
séances du conseil

Les séances du conseil sont en
présentiel et aucune captation
audio ou vidéo ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure
organisation de la séance, nous
vous informons que la période de
question sera de 30 minutes et il
sera permis de poser plusieurs
questions en lien avec l'ordre du
jour seulement, à la fin de la séance.



Prochaine séance ordinaire du
Conseil Municipal
A LA SALLE MUNICIPALE
Mardi le 13 août 2024 à 19h30

Cinquième paiement des
taxes annuelles :
15 juillet 2024